



## Jean-René Germanier : un politicien avec garantie d'origine

**Si on pouvait accorder l'AOC aux personnes, alors le Président du Conseil national Jean-René Germanier en bénéficierait certainement. La notion de terroir signifie beaucoup pour le Valaisan qui s'est toujours engagé en faveur des spécialités AOC et IGP.**

**La majorité des AOC et IGP proviennent de Suisse romande. Comment expliquez-vous que le canton du Valais en possède six à lui tout seul?**

Le Valais est peuplé d'habitants et de producteurs qui s'identifient fortement à leur région. Ils ont ainsi pris conscience tôt de l'importance et de la signification des appellations d'origine. En outre, plus de la moitié de l'agriculture valaisanne est vouée à la viticulture, secteur qui bénéficie d'une grande expérience avec les appellations d'origine.

**Vous vous êtes particulièrement investi dans l'enregistrement de l'abricotine et de l'eau-de-vie de poire du Valais en tant qu'AOC. Pourquoi la protection de ces deux spécialités était-elle si importante pour vous?**

Pour moi, la protection de ces deux spécialités typiques est fondamentale, car la législation actuelle autorise l'utilisation de fruits importés dans les alcools suisses. Sans AOC, le lieu de la distillation suffit pour donner sa provenance au produit, indépendamment de l'origine de la matière première. Par exemple, les cerises utilisées pour l'élaboration du kirsch suisse ne doivent pas forcément provenir de Suisse. L'AOC garantit par contre que les fruits utilisés dans la production d'abricotine AOC ou d'eau-de-vie de poire AOC proviennent uniquement du Valais. En tant qu'ancien producteur d'eau-de-vie de poire du Valais, j'ai été sensibilisé à ce problème.

**Vous avez une fois dit qu'en hiver, vous mangiez de la fondue moitié-moitié deux fois par mois. Est-ce que Le Gruyère AOC et le Vacherin fribourgeois AOC sont vos produits AOC préférés?**

A vrai dire, je ne peux pas citer un produit AOC ou IGP plutôt qu'un autre. En tant que Valaisan, je suis par-

ticulièrement fier du Raclette du Valais AOC qui est un superbe produit, sans comparaison avec d'autres fromages à raclette « standards ». Je suis également enthousiasmé par l'histoire à succès que représente Le Gruyère AOC. L'année dernière, les fromagers ont réussi à en écouler 2% de plus qu'une année auparavant, soit quelque 30'000 tonnes, malgré la force du franc suisse et les effets de la récession économique. La gestion du Gruyère AOC est vraiment un exemple à suivre.

**Pour quelles raisons, à votre avis, les produits suisses traditionnels devraient-ils viser l'AOC ou l'IGP? Où voyez-vous les avantages?**

En Suisse, une AOC ou une IGP offre l'avantage d'être un produit à 100% suisse. Les producteurs de la région concernée sont responsables collectivement de leur produit, ce qui est très apprécié des consommateurs. La reconnaissance réciproque des AOC et IGP entre la Suisse et l'Union européenne est également très importante et va offrir des perspectives d'exportation supplémentaires.

**Cette année, vous avez la position de premier citoyen suisse. Est-ce que les AOC et les IGP occupent une place privilégiée dans votre politique?**

Je me suis déjà fortement impliqué pour les AOC et IGP dans la politique agricole 2011, car je suis imprégné de cette culture. Je me considère comme un « politicien d'origine », et cela influence toute mon action politique.

**Vous êtes également membre du Conseil d'administration de la Migros. Comment évaluez-vous la position des AOC et IGP chez le grand distributeur?**

Je me réjouis que le grand distributeur accorde d'une manière générale toujours plus de valeur aux produits régionaux. Les produits AOC et IGP sont naturellement les bienvenus dans ce concept. Grâce à leur identité forte, ils ne peuvent ainsi pas être comparés aux produits de masse.